



BASE DE LOISIRS DES TROIS FONTAINES



Décret n° 2006-1386

**INTERDIT
DE
FUMER**

Sauf dans l'espace fumeur dédié et arrosé près de l'espace « Bézic » sur une surface d'environ 100m² seulement pour les évènements du 11-12 juillet 2026, le 19 juillet 2026 et les 22-23 août 2026.

Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF

